



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire de budget des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **18 décembre 2018 à 19 h** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Gilbert Cardinal.

La secrétaire-trésorière par intérim pour les fins des séances est également présente.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux**
4. **Finance et trésorerie**
5. **Administration générale**
  - 5.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2019
  - 5.2 Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2019-2020-2021)
  - 5.3 Avis de motion pour fixer les taux des taxes pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception
  - 5.4 Adoption du projet de Règlement 18-1019 pour fixer le taux des taxes pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception
6. **Urbanisme et Environnement**
7. **Loisirs**
8. **Travaux publics et Parcs**
9. **Sécurité incendie et sécurité civile**
10. **Divers**
11. **Période d'information**
12. **Période de questions**
13. **Fermeture de la séance**

---

1. **Ouverture de la séance**

*La secrétaire-trésorière trésorière par intérim pour les fins des séances constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec aux membres du conseil.*

Le maire Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

**18-12-550** Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

5. **Administration générale**

5.1 **Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2019**

**18-12-551** Proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers de déposer les prévisions budgétaires pour l'année 2019, lesquelles se lisent comme suit :  
Chères citoyennes,



Chers citoyens,

Le conseil municipal vous présente ce soir le budget de la Municipalité de Saint-Donat pour l'année 2019.

Dans un premier temps, je tiens à souligner une fois de plus, et tout particulièrement cette année suite au départ de notre directrice générale, le travail exceptionnel des élus et des directions de service dans le cadre de l'exercice budgétaire 2019.

D'entrée de jeu, mentionnons que la richesse foncière uniformisée (RFU) est en augmentation et passe à 1 489 387 814 \$. Une présentation PowerPoint fera suite au présent discours, de manière à bien vulgariser cet exercice budgétaire.

Encore cette année, le Conseil municipal reconduit le même tarif de base aux Travaux publics et Infrastructures soit 208,72 \$ pour un immeuble construit et 80 \$ pour un terrain vacant. Les tarifs reliés au contrôle des insectes piqueurs et la collecte des matières résiduelles demeurent inchangés pour 2019. Pour ce qui est du taux de taxe foncière, celui-ci est légèrement en hausse de 0,0157 \$ (2,48 %). Il faut souligner que malgré la récente décision du Gouvernement du Québec de plafonner à 3 % la hausse du coût de la Sûreté du Québec, notre contribution hausse tout de même de 46 000 \$.

Finalement, un effort considérable a été demandé aux directeurs de services en ce qui concerne les dépenses d'opération budgétées, et ce, sans compromettre la qualité des services offerts à la population. C'est un budget qui démontre une saine gestion des fonds publics et des ressources municipales.

En plus du maintien des services et des dépenses courantes, de nombreux projets sont à l'agenda pour 2019 et à cet effet, je vous informe que cet après-midi nous avons conclu la vente de notre terrain municipal dans le cadre de notre projet «Place Saint-Donat». Il s'agit évidemment d'une étape importante et cruciale pour le développement de notre communauté. Vous entendrez donc parler plus que jamais au cours de la prochaine année de ce projet structurant et le nouvel acquéreur et son équipe s'activent déjà au niveau de la mise en marché et du développement du projet qui comprendra, je vous le rappelle un ensemble hôtelier incluant un minimum de 80 chambres, une salle multifonctionnelle et des commerces afférents.

En parallèle à ce projet mobilisateur et dans le but de soutenir la croissance économique et la création d'emplois, le Conseil poursuivra évidemment la promotion de son programme d'aides financières. Le programme d'aide à la rénovation des bâtiments et enseignes commerciales sera également maintenu en plus du soutien financier à l'organisation d'événements d'envergure. Dans le même ordre d'idées, suite au grand succès remporté et à la visibilité obtenue dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition du Grand rendez-vous économique, la Municipalité ira de l'avant en 2019 avec une 3<sup>e</sup> édition. Surveillez bien la promotion de cet événement d'importance afin d'y participer et de pouvoir aussi contribuer à l'essor économique local.

Nous poursuivrons également en 2019 nos efforts de réfection et d'asphaltage des chemins municipaux dans la section du village et aussi dans d'autres secteurs de la municipalité. Le conseil a également l'intention d'implanter une carte d'accès pour les citoyens laquelle carte permettrait à nos citoyens d'avoir accès notamment aux rampes de mise à l'eau, à l'écocentre et éventuellement à d'autres services municipaux. Le projet de résidence de 24 logements pour personnes âgées ainsi que la salle communautaire devraient être complétés pour le printemps prochain.

Voici par ailleurs de façon non exhaustive quelques projets qui



sont également à l'ordre du jour pour la prochaine année :

- Réaménagement de l'écocentre
- Réfection des barrages Archambault et Pimbina
- Soutien à la Chambre de commerce du Grand Saint-Donat
- Aménagement paysager et affichage intersection routes 125 et 329
- Finalisation du sentier de l'étang
- Route bleue – aménagement d'accès et implantation de mobilier urbain
- Installation de compteurs d'eau au secteur commercial et institutionnel
- Installation de bornes sèches
- Soutien à la Société historique de Saint-Donat pour la réalisation d'un livre et d'un calendrier
- Acquisition et analyse de vocation du presbytère
- Remplacement du 2e refroidisseur à l'aréna
- Accès Wi-Fi pour la place de l'Église, le parc des Pionniers et la bibliothèque
- Ajout de signalisation pour les rues et la piste cyclable
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un parc éco-industriel
- Optimisation du transport collectif

Au cours de la prochaine année, le conseil portera aussi une attention particulière à la santé de nos lacs en réalisant de concert avec le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière une étude sur les plantes envahissantes. La sécurité de notre milieu sera aussi au cœur de nos préoccupations tout au cours de l'année 2019 et des interventions ciblées sont donc à venir en ce sens (programme de sécurité pour le contrôle de la vitesse et des corridors scolaires dans le village, patrouille de sécurité pour le contrôle des nuisances et du vandalisme, révision du plan de mesures d'urgence).

Voici maintenant les grandes lignes du budget par secteur d'activités.

<b>Revenus</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Taxes sur la valeur foncière	11 227 599 \$	10 767 878 \$
Taxes sur une autre base	2 086 624 \$	1 925 713 \$
Tenant lieu de taxes et autres	218 594 \$	218 594 \$
Autres revenus et services rendus	1 281 250 \$	1 202 183 \$
Subvention gouvernementale	697 078 \$	728 078 \$
Revenus divers	123 700 \$	105 450 \$
Affectations surplus et fonds	353 798 \$	518 285 \$
<b>Total</b>	<b>15 988 643 \$</b>	<b>15 466 181 \$</b>

<b>Dépenses</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
-----------------	-------------	-------------



Administration générale	2 193 869 \$	2 130 167 \$
Sécurité publique	2 454 512 \$	2 372 849 \$
Voirie municipale	1 193 634 \$	1 136 159 \$
Enlèvement de la neige	1 169 291 \$	1 035 935 \$
Éclairage de rue et transport	102 771 \$	107 485 \$
Aqueduc et égout	543 786 \$	538 627 \$
Matières résiduelles	1 463 189 \$	1 396 260 \$
Protection de l'environnement	661 108 \$	622 092 \$
Urbanisme, développement, tourisme	1 326 018 \$	1 292 415 \$
Loisirs et culture	1 947 985 \$	1 908 611 \$
Frais de financement	660 281 \$	589 382 \$
Remboursement dette à long terme	1 964 900 \$	2 028 900 \$
Remboursement fonds de roulement	307 299 \$	307 299 \$
<b>Total</b>	<b>15 988 643 \$</b>	<b>15 466 181 \$</b>

Le conseil municipal procédera également ce soir à l'adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années financières 2019, 2020 et 2021, tel que le requiert la loi. L'adoption du programme triennal ne garantit pas la réalisation des travaux puisque ceux-ci demeurent généralement soumis à des contraintes, à des autorisations ou à des demandes de subventions.

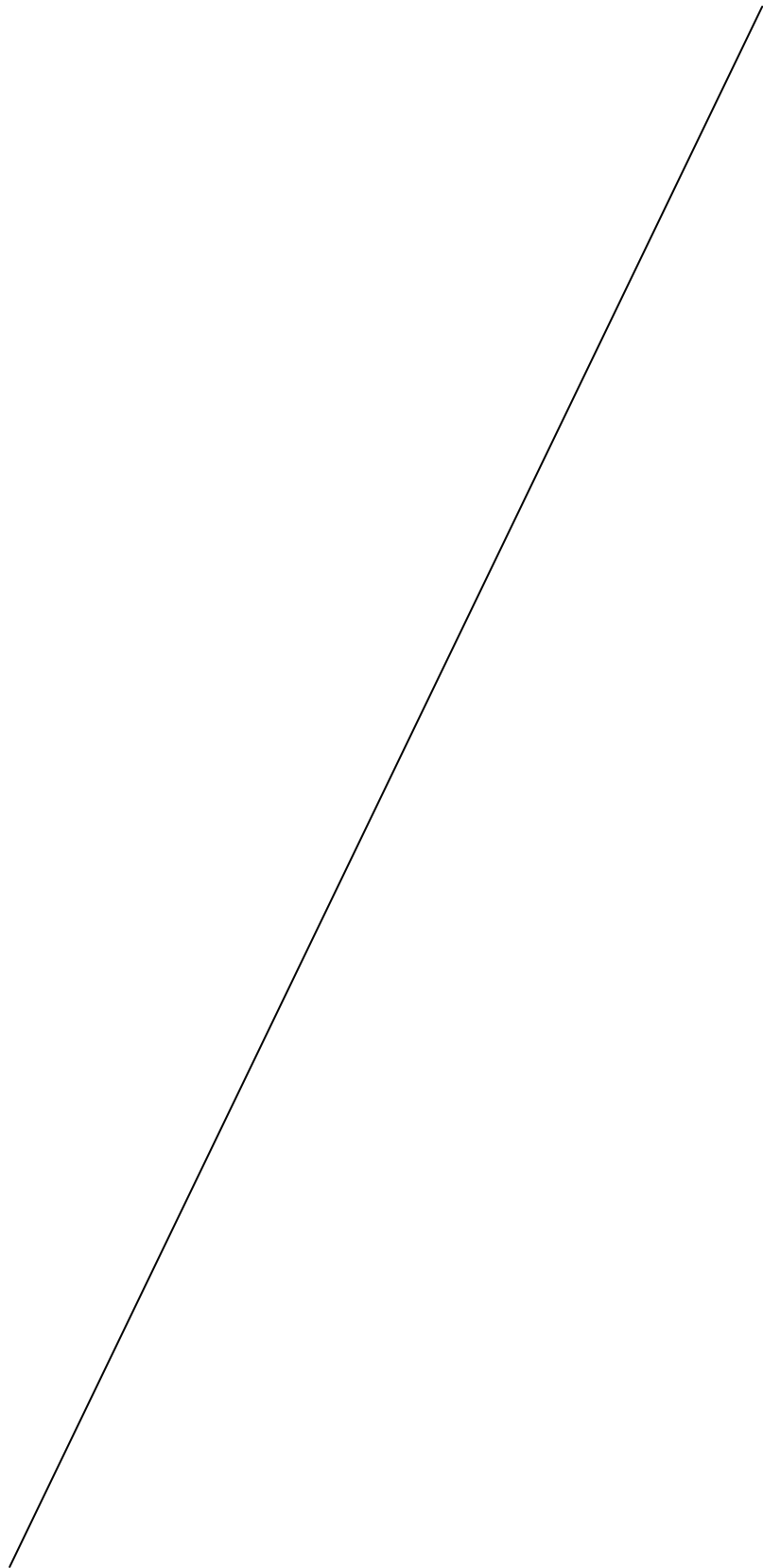
Merci!

Joé Deslauriers, maire  
Le 18 décembre 2018

## 5.2 Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2019-2020-2021)

**18-12-552**

Proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le programme triennal de dépenses en immobilisation pour les années 2019, 2020 et 2021, lequel est joint à la présente résolution.





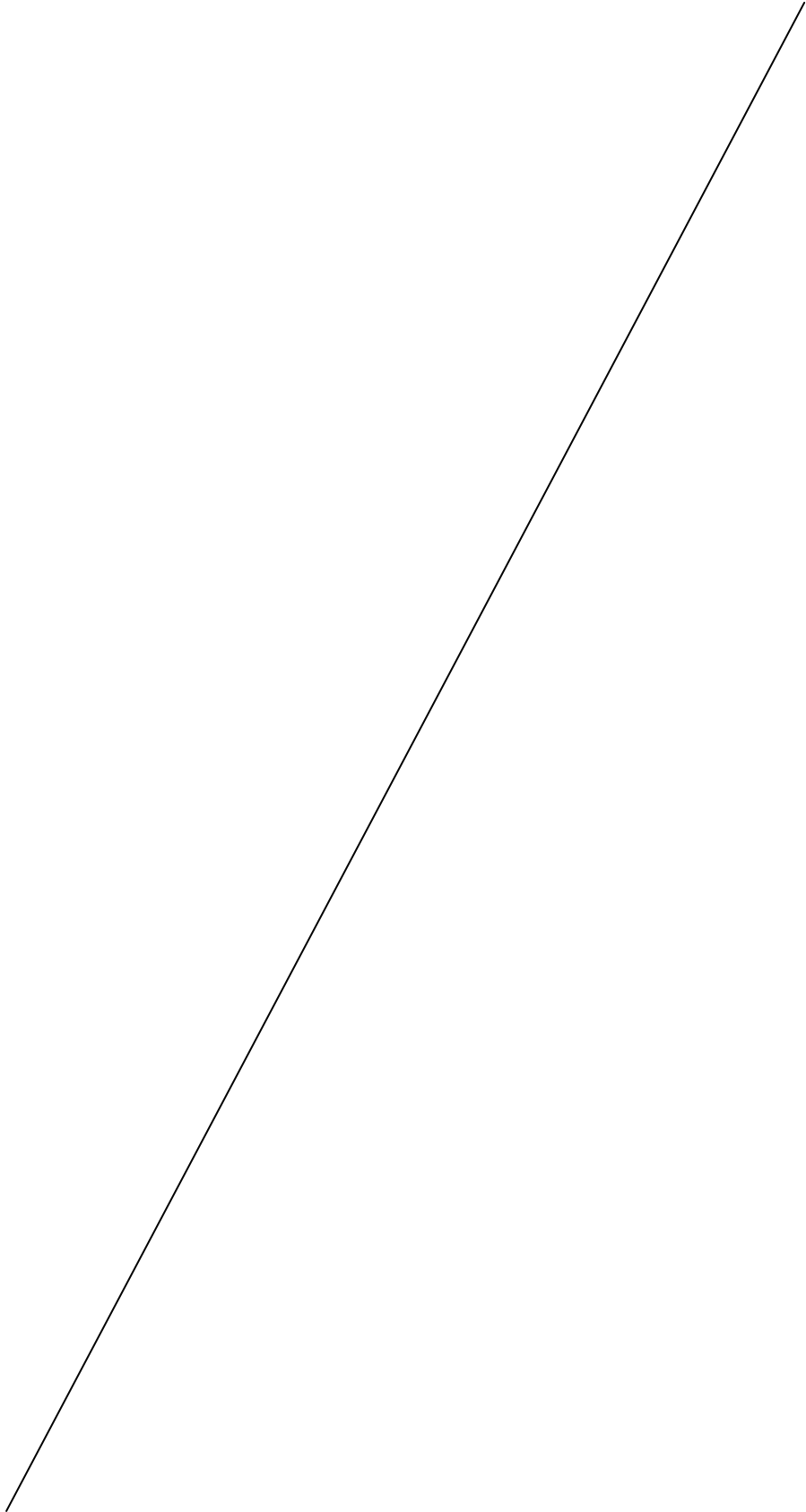
**5.3 Avis de motion pour fixer les taux des taxes pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception**

Avis de motion est donné par Lyne Lavoie à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, un règlement sera présenté pour fixer les taux des taxes pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception.

**5.4 Adoption du projet de Règlement 18-1019 pour fixer le taux des taxes pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception**

**18-12-553**

Il est proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet de *Règlement numéro 18-1019 pour fixer le taux des taxes pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception* soit et est adopté comme déposé.





**12. Période de questions**

Toutes les questions ont porté sur le budget.

**13. Fermeture de la séance**

**18-12-554** Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité de lever la présente séance. Il est alors 19 h 40.

---

Joé Deslauriers  
Maire

---

Adéline Laurendeau  
Secrétaire-trésorière par  
interim pour les fins des  
séances